

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)**

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 17
Votants : 21

L'an deux mil vingt-deux, le 29 juin, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 juin 2022

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, Mme BOURGEOIS Annick, M. DOUDARD Christian, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, Mme MOREAU Aurore, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : M. BIAD Brahim (Pouvoir à Mme BRAILLON Eliane), Mme BOUCHON Véronique (Pouvoir à M. LARROQUE Joël), Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL Laure (Pouvoir à M. TOURNIEROUX Vincent), Mme HAY Salomé (Pouvoir à M. VILLAUTREIX Joël), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. SAUVAGNAC Bernard).

Secrétaire de séance : M. Joël LARROQUE

Affiché le : 01/07/2022

1. Dénomination d'une voie sur la commune de Boisseuil.

Dans le cadre de la finalisation de la procédure de nomination des voies de la commune il est nécessaire d'attribuer un nom à l'impasse qui mène au presbytère et qui dessert la maison paroissiale ainsi que deux habitations.

Afin de faciliter le repérage de cette voie il est proposé le nom suivant :

N° de voie	Dénomination	Localisation de la rue
	Impasse du presbytère	Départ : Route de Limoges (RD320)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide :

- de nommer la voie menant au presbytère et desservant la maison paroissiale ainsi que deux habitations « Impasse du presbytère »,
- de donner au Maire toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées.

VOTE 21	POUR 21	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT

